

Pétition

Pour l'égalité salariale maintenant!



Accepté par la Session des jeunes par 104 voix contre 26

Année: 2019
Thème: Politique de l'égalité -Égalité salariale
Destinataire: Assemblée fédérale
Type d'entrée: Pétition

Contenu:

Nous demandons, sans limite de temps, un raffermissement de la LEg, de sorte que dès 50 employé-es, les entreprises puissent être contrôlées par échantillonnage et sanctionnées par des amendes si elles ne respectent pas les dispositions légales.

Justification:

L'égalité donne la possibilité à chacun de se développer à son plein potentiel. Il est donc légitime que les femmes soient traitées à l'égal des hommes. Le respect de l'égalité salariale est inscrit dans la Constitution suisse depuis 1981, pourtant les inégalités persistent. En effet, nous considérons que la modification de la LEg, révisée en 2017, ne garantit pas une mise en place effective du respect de la Constitution. Allant à l'encontre d'un droit fondamental, l'inégalité salariale doit donc être contrôlée et sanctionnée par des amendes, par exemple à hauteur du montant cumulé de la différence salariale plus une pénalité en fonction de la différence de salaire.

Informations intéressantes sur le thème et Document

La pétition est à retrouver dans la base de données du Parlement Curia Vista sous le numéro [20.2002](#).

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé